



PROFIL TEMPOREL DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



À QUOI SERT UN PROFIL TEMPOREL ?

Les temps de vie et de travail changent et s'articulent de manière différente au XXI^e siècle. La population vieillit tandis que les modes de vie urbains pénètrent l'ensemble des territoires. Les besoins se diversifient.

De nouvelles exigences émergent quant à l'action de la Métropole Européenne de Lille : permettre aux usagers du territoire de concilier leurs temps sociaux se révèle être un objectif central de l'aménagement urbain.

Tous les secteurs de la vie collective sont concernés par ces préoccupations, qu'il s'agisse des transports, des services publics et privés, de l'habitat, des écoles, des crèches, des commerces, des équipements culturels et de loisirs, etc. Tous les acteurs de la société le sont aussi : élus et citoyens, employeurs et salariés en passant par les agents et usagers des services publics. Le temps est au centre de nos préoccupations et il constitue une composante essentielle de notre qualité de vie au quotidien, mais il demeure un important facteur d'inégalités. Aider à l'articulation des temps collectifs et individuels relève ainsi de l'intérêt général, et contribue à une approche climatiquement responsable de notre territoire.

Dans cette perspective, la Métropole Européenne de Lille s'est dotée, depuis 2015, d'un service dédié à cette problématique : le Bureau des temps.

Chaque territoire se caractérise par des rythmes particuliers. Leur connaissance et leur analyse permet de guider l'action publique à entreprendre pour favoriser un meilleur vivre ensemble. Ce profil temporel a pour objectif d'identifier les principaux rythmes de notre métropole.

PORTRAIT GÉNÉRAL

Et si on s'intéressait au temps ?

À quoi ressemble la Métropole Européenne de Lille temporellement parlant ?

Quels sont les rythmes caractéristiques de notre métropole ?

LA MEL C'EST (hors Paris) :



* communes de - 2 000 habitants

PORTRAIT GÉNÉRAL



1^{re}

métropole
agricole
de France

46 % de son sol exploitable



La réalité métropolitaine, c'est un versant français mais aussi un versant belge regroupés au sein de l'Eurométropole Lille – Kortrijk – Tournai (ce qui en fait un des premiers bassins de vie du pays).



**> 2,1 millions
d'habitants**



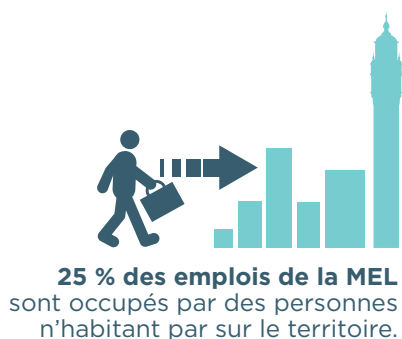
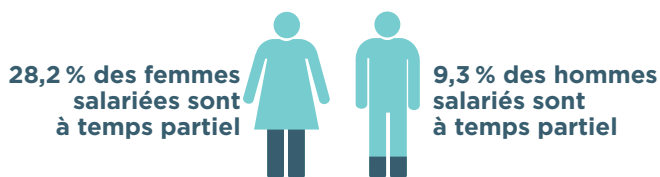
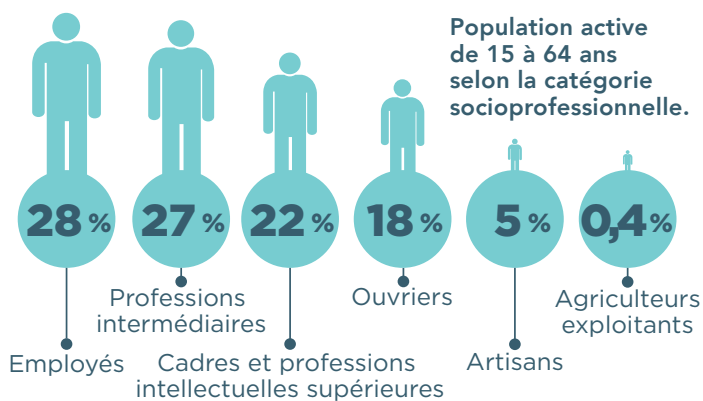
> 152 communes



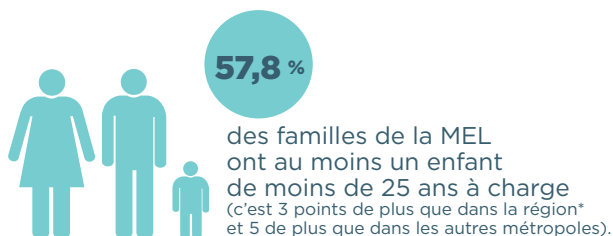
> 3 550 km²

La Métropole Européenne de Lille est un territoire dense, peuplé, dont l'influence s'étend au-delà de la frontière. Sa composante rurale, non négligeable, et son caractère transfrontalier induisent des rythmes très diversifiés qu'il s'agit de prendre en considération.

VIE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE



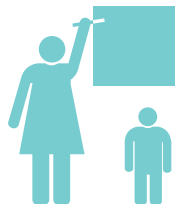
DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE



Une métropole jeune, dont la diversité
des situations familiales et des emplois
engendre une multitude de rythmes et
donc de besoins notamment en matière
d'accès aux services publics.

* Ex-région Nord - Pas-de-Calais

ÉDUCATION

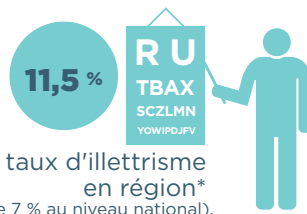


Dans le département du Nord

3 élèves sur 4 du 1^{er} degré fréquentent une école publique.

2 élèves sur 3 du 2^d degré fréquentent un établissement public.

L'école est un prescripteur de temps - horaires imposés, déplacements domicile-école induits - qui a des impacts non négligeables sur la vie des familles. De plus, les bâtiments scolaires et universitaires constituent un patrimoine important qui pose la question d'une éventuelle optimisation : que fait-on des écoles après 17 heures ou pendant les vacances ?



Supérieur
154 000 étudiants
(2^e pôle
étudiant après Lyon,
hors Ile-de-France).



Le niveau d'études et de formation, ainsi que l'illettrisme, sont des données à prendre en compte car ils influent directement sur la capacité de la population à accéder aux services, notamment numériques.



25,4 %

des adultes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou en cours d'études.

(- 4 points par rapport à la moyenne nationale).

* Ex-région Nord - Pas-de-Calais

MOBILITÉ

SUR LE TERRITOIRE



À 8 heures en semaine

15 % de la population se déplace.

1^h de déplacement/
jour/personne
en moyenne.



10 %

des habitants
ne réalisent
aucun déplacement
de la journée.

11,2 %

des habitants
travaillent dans
leurs communes de résidence.



En moyenne,
116 500 navetteurs
entrent sur le territoire
quotidiennement

VERS L'EXTÉRIEUR

LONDRES

BRUXELLES

1^h 20

30^{mn}

MEL

1^h



PARIS

2^e



gare de province
en termes de fréquentation.

Comment mettre à profit
ses temps de déplacements ?
Comment les optimiser ?

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES



Trois Métropolitains sur cinq
résident près d'un pôle
de services supérieur*.

Temps d'accès à un pôle de services supérieur



4,2
min

Pour les habitants
de la Métropole Européenne de Lille.

7,8
min

Pour les habitants de la région.

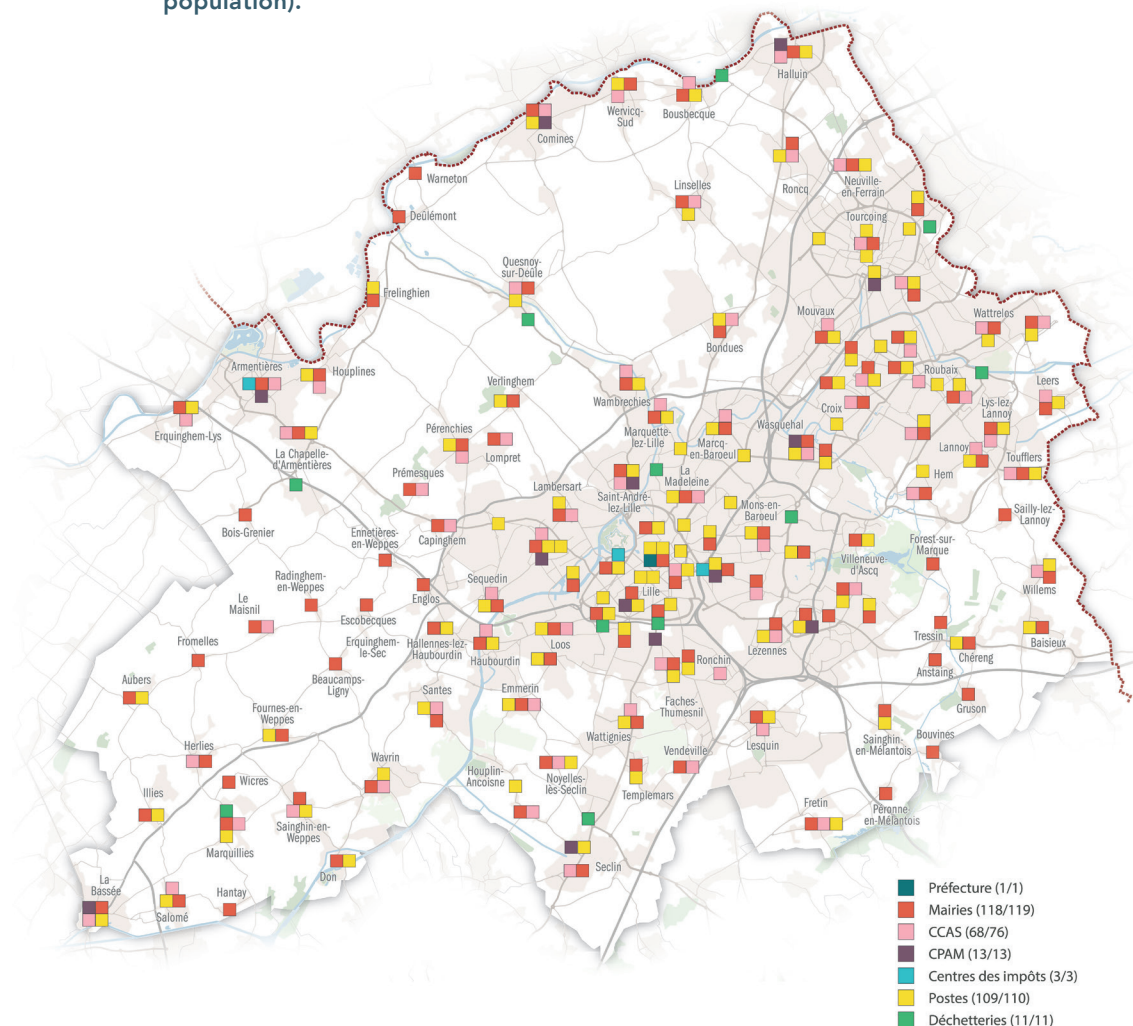
3,1
min

Pour les autres métropoles.

* Un pôle de services supérieur se constitue généralement d'équipements publics et privés tels qu'un hôpital, un lycée, une gare, un hypermarché, etc.

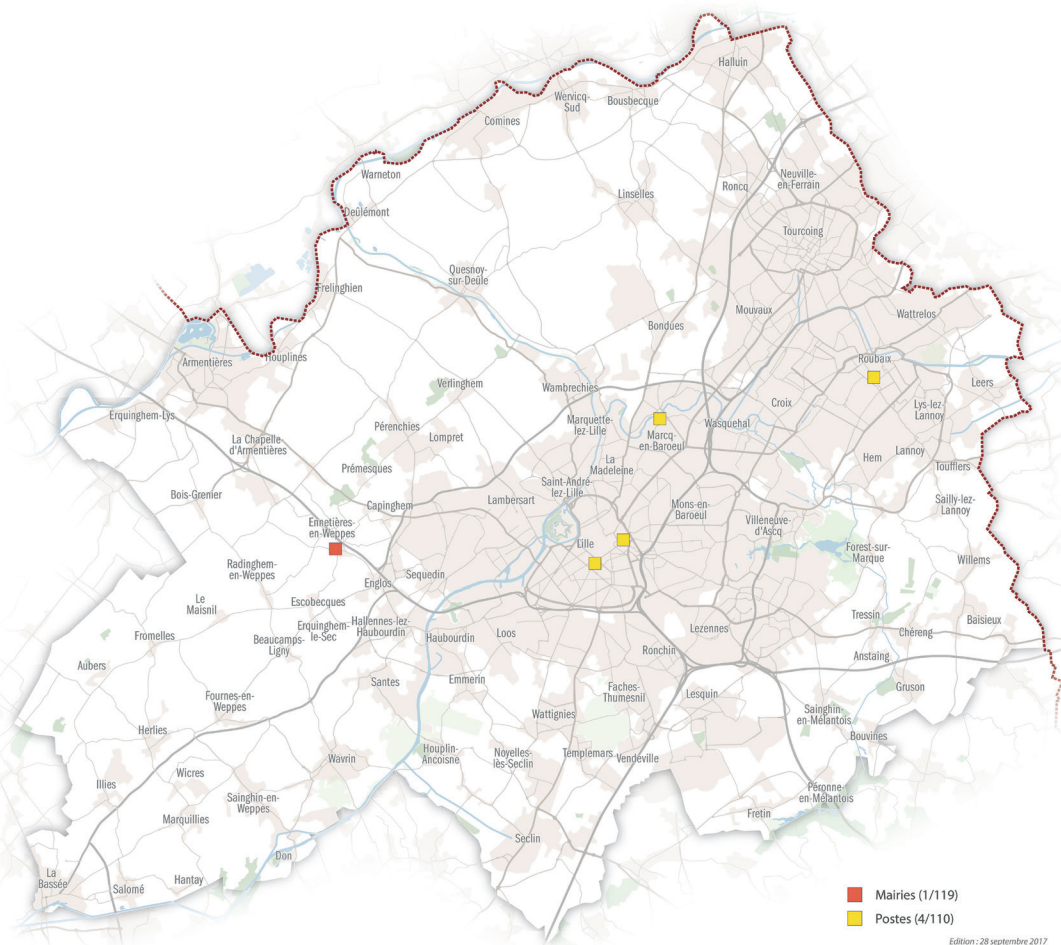
LES SERVICES PUBLICS OUVERTS AU MOINS UNE HEURE EN SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 9 H ET 16 H.

En semaine, entre 9h et 16h,
les services publics sont très
majoritairement ouverts et
couvrent l'ensemble du territoire
(avec une concentration de
services plus importante en
fonction de la densité de
population).



LES SERVICES PUBLICS OUVERTS EN SEMAINE APRÈS 18 H

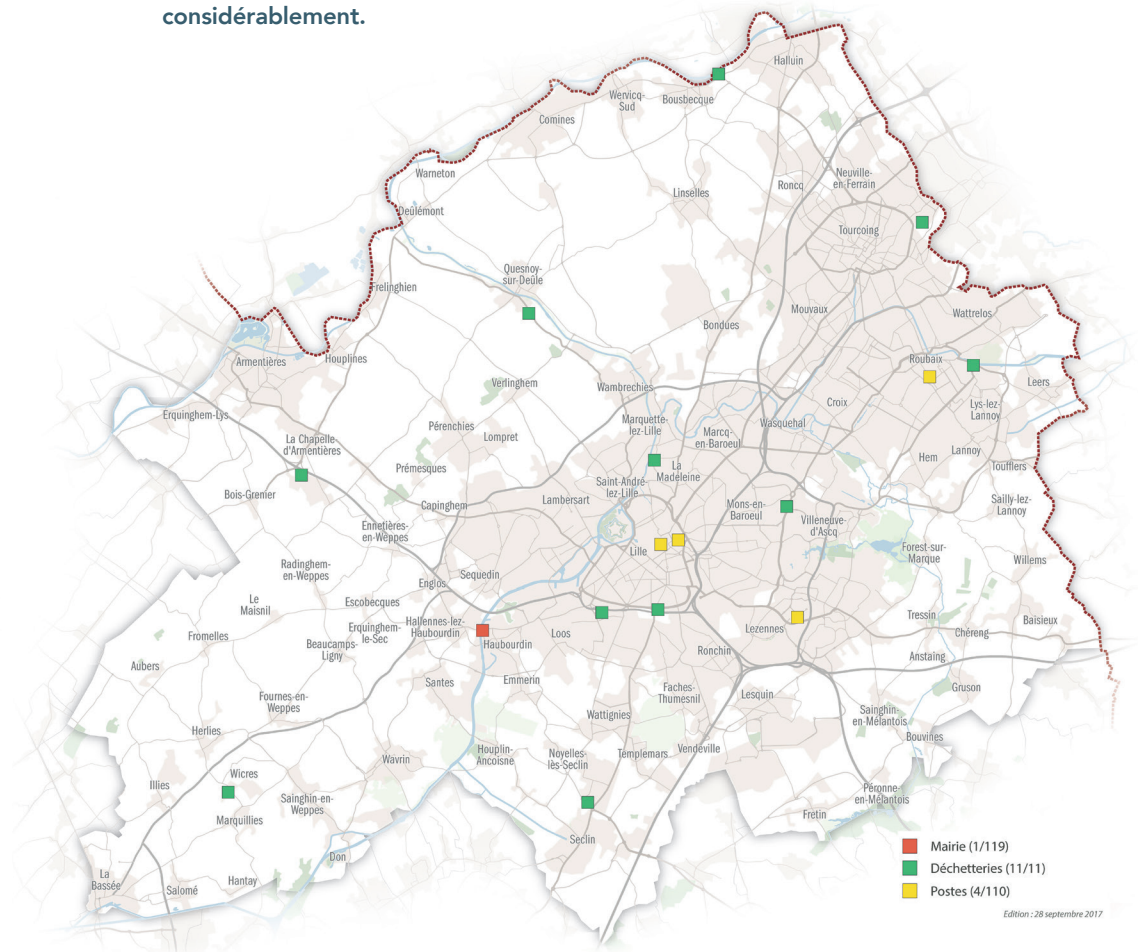
Toujours en semaine, mais après 18 h cette fois, le nombre de services publics ouverts s'est très fortement réduit et se concentre essentiellement sur le cœur urbain de la métropole.



LES SERVICES PUBLICS OUVERTS LE SAMEDI APRÈS 14 H

L'ouverture des services publics est également considérablement réduite le samedi après 14h. Cette ouverture concerne quasiment exclusivement un seul type de service (déchetteries). Ces différentes cartes montrent à quel point, selon les heures de la journée et les jours de la semaine, l'offre de services diffère considérablement.

Au-delà du lieu d'implantation d'un bâtiment hébergeant un service public (un bureau de poste, une mairie, une déchetterie, etc.), son accessibilité est également conditionnée par les horaires d'ouverture pratiqués et leur cohérence avec les usages et besoins des populations environnantes.



La politique métropolitaine de l'aménagement des temps est l'un des 9 axes stratégiques du plan climat de la MEL.



Sources

INSEE : Populations légales des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2016 - Population Municipale.

INSEE : Recensements de la population 2012 et 2013.

INSEE : Présentation du portrait de la MEL lors du Temps fort « Et si on se Mêlait du Temps ? », 18 avril 2016.

DIRECCTE Nord-Pas de Calais : Le travail en horaires décalés.

Site SNCG Data.

Site de l'Académie de Lille.

Site de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Pilotage et rédaction : MEL - Bureau des temps

Coordination : MEL - Direction de la Communication

Direction artistique : MEL - Yann Parigot / Direction de la Communication

Mise en page et infographies : MEL - Grégory Rolland / Direction de la Communication

Impression : MEL - Services et ressources



Achevé d'imprimer en juin 2018



Renseignements

Bureau des Temps de la MEL
bureaudestems@lillemetropole.fr